



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Résolution du Congrès du SNUDI-FO 94 du 21 mai 2026

Le Congrès du SNUDI-FO 94, réuni le 21 mai à la Maison des syndicats de Créteil, en présence de 350 adhérents :

- réaffirme solennellement son indépendance absolue vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou des groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques et, de façon générale, son irréductible opposition à toute ingérence extérieure au mouvement syndical. Il rappelle son attachement indéfectible à la charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant qui place l'action du syndicat en dehors de toute emprise politique. Le Congrès du SNUDI-FO 94 fait sienne la formule « FO un syndicat, pas un parti ». Conformément au principe et à la pratique de l'indépendance syndicale, le SNUDI-FO 94 ne donnera aucune consigne de vote aux élections de 2027.

- réaffirme son attachement à l'expression « pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de la CGT-FO depuis ses origines et sa solidarité à l'égard des travailleurs et de leurs syndicats, et plus généralement des peuples, partout dans le monde où des conflits existent.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 refuse les budgets de guerre et d'austérité. Il exige leur abandon.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 considère que, dans le combat contre la marche à la guerre, le syndicat occupe une place spécifique en mettant au centre de l'activité le combat pour les revendications.

DÉFENSE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU CADRE NATIONAL DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
Le Congrès du SNUDI-FO 94 exige que les 20 préconisations de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, qui prévoient entre autres l'instauration de PEDT « nouvelle génération » obligatoires ou la semaine de 5 jours, ne soient pas retenues.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 revendique l'abandon du projet de nouveau « référentiel métier des directrices et directeurs d'école », qui acterait une accentuation de la territorialisation de l'École et soumettrait les directrices et directeurs d'école à toutes les pressions locales.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 mandate le Conseil syndical pour organiser, dans la première période de l'année scolaire 2026-2027, une assemblée générale de directeurs d'école syndiqués pour préciser le cahier de revendications sur la direction d'école et le porter au DASEN en audience.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 réaffirme son exigence d'abandon des évaluations d'école.

AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE

Le Congrès du SNUDI-FO 94 exige l'abandon du projet de décret qui diminue les droits des personnels concernant les autorisations d'absence pour parentalité et événements familiaux.

DÉFENSE DES POSTES ET DES REVENDICATIONS DES ÉCOLES

Le Congrès du SNUDI-FO 94 exige l'annulation des suppressions de postes imposés par les budgets d'austérité, l'annulation des fermetures de classes et la satisfaction des demandes d'ouvertures, le

recrutement massif et en urgence des personnels nécessaires (enseignants, remplaçants, enseignants spécialisés, AESH, PSY-EN, ...) sur la base des revendications des écoles.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 se félicite de la mise en place, dans le département, d'une nouvelle norme pour les écoles hors Éducation prioritaire. Pour autant, pour le Congrès du SNUDI-FO 94, le nombre d'écoles bénéficiant de cette avancée est beaucoup trop limité ; il conteste que le DASEN considère l'IPS comme seul repère, et le seuil de 90. Il conteste que les écoles ne bénéficient pas des dédoublements GS, CP et CE1. **Le Congrès du SNUDI-FO 94 revendique que l'ensemble des écoles situées dans des quartiers difficiles ou confrontées à des problématiques importantes bénéficient de l'ensemble des moyens de l'Éducation prioritaire !**

Le Congrès du SNUDI-FO 94 revendique le recrutement des 3000 AESH qui font défaut pour les écoles de notre département, pour répondre aux notifications d'accompagnement émises par la MDPH et mettre fin à la politique de mutualisation imposée par les PIAL, qui va à l'encontre des intérêts des personnels et des élèves.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 appelle les syndiqués à participer massivement au rassemblement du 27 mai 2026 à 14h30, au Ministère de l'Éducation nationale, à l'appel des organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Éduc'Action, SUD Éducation, avec le soutien des associations de parents d'élèves FCPE et PEEP pour exiger du ministre Geffray : « l'enveloppe fermée doit être ouverte, les plafonds d'emplois opposés aux besoins de remplacement et de recrutement d'AESH doivent être levés. ».

NON À L'INCLUSION SCOLAIRE SYSTÉMATIQUE ET FORCÉE DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Sous couvert « d'école inclusive » et « d'accompagnement renforcé », le ministère poursuit en réalité une politique de démantèlement de l'enseignement spécialisé, dans une logique d'économie budgétaire sur le dos des élèves les plus fragiles, avec la mise en place dans notre département, à la rentrée 2026, des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), articulés aux Livrets de Parcours Inclusifs (LPI).

Le Congrès du SNUDI-FO 94 réaffirme le droit des élèves à bénéficier d'un enseignement adapté à leurs difficultés ou à la nature et au degré de leur handicap, en milieu ordinaire quand cela est possible, dans une structure adaptée lorsque c'est nécessaire. Il apporte son soutien aux collègues des Hautes Bruyères à Villejuif, en grève les 21 et 22 mai, et demande à la Direction académique de répondre en urgence à leurs revendications.

Le Congrès du SNUDI-FO94 réaffirme son exigence d'abandon des PAS que le gouvernement veut généraliser pour réduire l'accompagnement des élèves par les AESH et qui participent au démantèlement de l'enseignement spécialisé.

Le Congrès du SNUDI-FO94 réaffirme son exigence de maintien des établissements sociaux et médico-sociaux. Il exige la réouverture immédiate des 60 lits de pédopsychiatrie fermés à la Fondation Vallée et apporte son soutien à la mobilisation des personnels. Il mandate le Bureau départemental pour proposer un communiqué commun à ce sujet aux autres organisations syndicales de PE du Val-de-Marne et l'action commune avec les syndicats des personnels de la Fondation Vallée sur cette exigence.

AESH : UN STATUT DE FONCTIONNAIRE D'ÉTAT ET UN VRAI SALAIRE

Le Congrès du SNUDI-FO 94 prend acte de la décision du gouvernement d'ouvrir le chantier d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, sans avancer pour autant de calendrier.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 réaffirme que l'ensemble des revendications des AESH doivent être satisfaites : un statut de fonctionnaire de catégorie B, un temps plein de 24 heures sur 36 semaines, un vrai salaire, l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens, l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions en présentiel et effectuées sur le temps de travail.

ABANDON DES RÉSIDENCES PÉDAGOGIQUES !

Le Congrès du SNUDI-FO 94 s'oppose aux tentatives d'imposer des résidences pédagogiques aux écoles souvent après des évaluations nationales ou des évaluations d'école qualifiées de non satisfaisantes par l'Institution. Ce dispositif démontre que les évaluations nationales, les évaluations d'école et les formations en constellations sont des instruments de management et de pressions permanentes sur les personnels.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 appelle les personnels à prendre contact avec le syndicat pour défendre leur droit de ne pas participer à ces résidences pédagogiques et faire respecter leur statut et leurs obligations de service.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 revendique l'abandon des résidences pédagogiques et réaffirme que les évaluations d'écoles, les évaluations nationales et les formations en constellation, qui ne reposent sur aucune base réglementaire, doivent être abandonnées.

SALAIRES, RETRAITE, SÉCURITÉ SOCIALE, ... FACE AUX MESURES DESTRUCTRICES DU GOUVERNEMENT, LA CONFÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE DOIT OUVRIR UNE PERSPECTIVE

Au-delà des revendications particulières des personnels de l'enseignement primaire public du Val-de-Marne, le Congrès du SNUDI-FO 94 constate que ce sont toutes les catégories de l'Éducation nationale, toutes les catégories de fonctionnaires et plus largement encore tous les travailleurs qui subissent les conséquences des attaques destructrices du gouvernement.

Aussi, le Congrès du SNUDI-FO 94 considère qu'il est de la responsabilité de notre confédération d'exprimer clairement en direction du gouvernement les revendications communes de tous les salariés : l'augmentation générale des salaires, l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le rattrapage des 32,7% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000 pour les fonctionnaires, l'abrogation de la réforme des retraites, la défense de la Sécurité sociale, l'annulation des suppressions de postes et l'abrogation des budgets d'austérité, revendications qui toutes se heurtent à la politique d'austérité et de destruction de nos conquêtes et de nos acquis. C'est la responsabilité de la Confédération Force Ouvrière d'ouvrir la perspective de la mobilisation d'ensemble de tous les travailleurs publics et privés, de la grève générale si nécessaire, de la montée nationale à Paris, pour contraindre le gouvernement à mettre un terme à ses attaques inacceptables.

Parce que la confédération Force Ouvrière est un syndicat indépendant, elle ne saurait subordonner notre action au calendrier électoral quel qu'il soit. Les élections sont une chose, les revendications en sont une autre, les choix citoyens sont une chose, la mobilisation syndicale en est une autre. **Il est urgent que notre Confédération s'adresse à toutes les confédérations pour leur proposer l'action et la mobilisation communes qui seules pourront faire reculer les plans du gouvernement.**

DÉFENSE DE LA MAISON DES SYNDICATS

Le Congrès du SNUDI-FO 94 réaffirme son attachement à la Maison départementale des syndicats. Informé du projet du Conseil départemental de remettre en cause la possibilité de tenir des réunions après 18 heures, le Congrès du SNUDI-FO 94 demande l'abandon de ce projet.

DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

Le Congrès du SNUDI-FO 94 se félicite du développement continu du syndicat sur le département. Ce développement s'est traduit par un nombre d'adhérents en constante augmentation. Le renforcement du SNUDI-FO 94 doit se poursuivre !

Le Congrès du SNUDI-FO 94 invite tous les syndiqués à proposer largement à leurs collègues de rejoindre le syndicalisme libre et indépendant en adhérant au SNUDI-FO 94.

GAGNONS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES !

Du 3 au 10 décembre 2026 se dérouleront les nouvelles élections professionnelles pour désigner les représentants du personnel dans les instances. Le Congrès du SNUDI-FO 94 invite chaque adhérent à mesurer l'enjeu de ces élections pour la défense du statut, de l'École publique et des revendications.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 invite tous ses adhérents à préparer dès maintenant le vote FO en signant et en faisant signer l'appel à voter.

Le Congrès du SNUDI-FO 94 invite tous ses adhérents à participer au meeting départemental de lancement des élections professionnelles dans la Fonction publique, qui se tiendra le lundi 12 octobre.

Adopté à l'unanimité, moins une abstention